

DRM205 - Réglementation des chantiers

Présentation

Objectifs pédagogiques

Connaître les règles relatives à l'organisation des chantiers de construction et aux conditions de travail sur ceux-ci, en vue notamment d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs. Connaître les modalités de contrôle par l'administration du respect de ces règles et les sanctions administratives et pénales encourues.

Compétences

Préparer et conduire les chantiers de bâtiment conformément à la réglementation protectrice de la sécurité et de la santé des travailleurs.

Programme

Contenu

- Les principes de prévention des risques
- Les acteurs du chantier
- Le cadre juridique du chantier
- Les trois catégories de chantiers
- Les obligations de coordination et de prévention des risques
- Le coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS)
- La déclaration préalable d'ouverture de chantier
- Le plan général de coordination
- Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)
- Le registre-journal du chantier
- Les voiries et réseaux divers
- Le collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail
- Le dossier des interventions ultérieures
- Les étapes des obligations administratives
- La responsabilité pénale

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20.

Toutefois, une note inférieure à 10/20 mais d'au moins 8/20 peut être validée par compensation entre les notes des UE propres au parcours Promotion immobilière (DRM201, DRM202, DRM203, DRM204, DRM205, DRM206).

Mis à jour le 02-04-2024



Code : DRM205

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier / 1

Contact national :

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 24 41

Virginia Mateus

virginia.mateus@lecnam.net